

Mot du rédacteur en chef

Letter from the editor

Christian Rouillard

Volume 4, numéro 2, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039108ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039108ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa

ISSN

1912-0362 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Rouillard, C. (2007). Mot du rédacteur en chef. *Revue Gouvernance*, 4(2).
<https://doi.org/10.7202/1039108ar>

Mot du rédacteur en chef

Vol.4, No. 2, décembre 2007, Page 0

Ce numéro de *Revue gouvernance* témoigne, encore une fois, du nombre et de la complexité des enjeux qui touche la gouvernance dans les secteurs public et privé. Illustrant la dimension internationale de la *Revue*, ce numéro présente deux textes dont l'analyse empirique porte sur des firmes privées en Afrique du Nord, ainsi que deux textes plus théoriques et conceptuels qui touchent les expériences européennes et nord-américaines.

Dans le premier texte, Virginia Bodolica et Martin Spraggon (American University of Sharjah, Émirats Arabes Unis) s'intéressent aux relations entre les actionnaires et les administrateurs de sociétés, particulièrement eu égard à l'indépendance des membres de conseils d'administration. À cette fin, ils proposent la construction d'une mesure composite d'indépendance qui inclut des attributs structurels et des mécanismes de rémunération. Dans le deuxième texte, Mehrez Chaher et Anis Gnichi (Université de Tunis, Tunisie) remettent en question la vision traditionnelle de la gouvernance d'entreprise, particulièrement son accent sur la transparence. Leur analyse critique les conduit à abandonner celle-ci au profit du principe de la « concourance ». Le troisième texte, de Habib Affes et Jamel Chouaibi (Université de Sfax, Tunisie), développe une analyse empirique de l'effet de la latitude managerielle sur l'innovation technologique dans quarante et une firmes privées tunisiennes. Enfin, Pierre-André Hudon (Université d'Ottawa) propose, dans le quatrième texte, une analyse de l'émergence et de la formation d'institutions supranationales quasi-fédérales, à la lumière du principe de souveraineté nationale, du principe de souveraineté et de la théorie de l'administration publique.

En terminant, je profite de l'occasion pour mentionner que *Revue gouvernance* est prête à accueillir des numéros thématiques sur une dimension positive ou normative de la gouvernance, tant dans une perspective de recherche fondamentale qu'appliquée. L'invitation est lancée...

Bonne lecture !